

## La notion de veille

Quelle progression dans les apprentissages informationnels mis en œuvre ?<sup>1</sup>

Marie-Astrid Médevielle

Professeur documentaliste

### Pourquoi enseigner la veille aux lycéens ?

**E**n tant que professeurs documentalistes, nous pratiquons une veille informationnelle dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement et de l'information-documentation. Pourquoi passer d'une pratique professionnelle de la veille à son enseignement ? Les élèves ont des pratiques dites "intuitives" dans le domaine de l'information et du web 2.0, comment les amener à de réelles compétences info-documentaires ?

En lycée général et technologique, la notion de veille fait partie intégrante par exemple des programmes des séries STG (STMG à la rentrée 2012), cela nous permet d'introduire les savoirs, savoir-faire et savoir-être que cette notion requiert. La notion de veille provient du monde professionnel, il est important de former les élèves à ces compétences. Enfin, pour les lycéens, cette formation doit se donner comme objectif de préparer les élèves à l'autonomie nécessaire à la réussite des études post-bac, de grandes écoles et des universités proposent d'ailleurs des modules sur la veille à leurs étudiants. Enseigner la veille à nos élèves, c'est également leur permettre d'agir en citoyen éclairé.

Dans l'académie de Rouen, un groupe de mutualisation "lycée professionnel - lycée des métiers" existe depuis 2005 et a, comme axe de travail, la mise en place d'une progression des notions et compétences info-documentaires. Depuis 2010, ce groupe s'est élargi afin de réfléchir à la transférabilité de ces apprentissages dans les séries technologiques et générales. La veille informationnelle est apparue comme une notion forte à enseigner à nos élèves, le thème a d'ailleurs été choisi pour la journée académique des professeurs documentalistes de l'académie de Rouen<sup>2</sup>.

### Sur quels thèmes veiller avec les élèves ?

Plusieurs thèmes de recherche sont porteurs pour cet enseignement. Le besoin d'information doit être clairement mis en évidence pour les élèves. La recherche sur un sujet de controverse leur permet d'acquérir des compétences constitutives de la notion de veille : analyser l'évolution d'un sujet, cartographier les arguments des différentes parties en présence, interroger ainsi la notion d'autorité de la source. (Voir à ce sujet les travaux de Virginie Albe<sup>3</sup>). L'analyse de l'actualité et de ses différents traitements constitue également un sujet porteur pour la veille informationnelle. L'orientation présente naturellement une occasion favorable à cet enseignement : il est possible de faire créer aux élèves un portail d'information sur leur filière, leur futur secteur d'études.

### Quels apprentissages info-documentaires ?

A travers l'apprentissage de la veille, les élèves acquièrent plusieurs notions et compétences info-documentaires.

En étudiant la définition de la veille ("un processus continu et dynamique faisant l'objet d'une mise à disposition personnalisée et périodique de données ou d'information/renseignement, traitées selon une finalité propre au destinataire, faisant appel à une expertise en rapport avec le sujet ou la nature de l'information collectée<sup>4</sup>"), les élèves doivent comprendre les étapes de la démarche,

<sup>1</sup> Texte de la communication faite au congrès FADBEN 2012

<sup>2</sup> Chasme, Ghislain. « La veille, d'une pratique intuitive à une pratique professionnelle ? ». *Documentation Rouen* [en ligne], 7 janvier 2012 [consulté le 12 février 2012]. Disponible sur <http://documentation.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article373>

<sup>3</sup> Albe, Virginie. « Enseigner des questions vives ? ». *Documentation Rouen* [en ligne], 14 février 2011 [consulté le 12 février 2012]. Disponible sur <http://documentation.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article331>

<sup>4</sup> Cocaly, Serge ; et alii. *Dictionnaire de l'information*. Armand Colin, 2004.

comme la nécessité d'être toujours "en alerte", ou celle de donner une valeur ajoutée à l'information (expertise / mise à disposition). Cela nécessite de rechercher des sources d'information diversifiées et de les analyser : les notions de source, d'autorité et de fiabilité sont donc également convoquées. La veille fait également appel à des connaissances procédurales comme le fait d'intégrer un flux dans un agrégateur, de savoir rechercher et organiser ses sources en fonction de critères précis, de savoir se tenir informé à l'aide des réseaux sociaux numériques... L'élève apprend à trouver des sources diversifiées, à en analyser l'autorité, les cartographier, mutualiser ses informations et utiliser les informations mutualisées par d'autres, se créer des outils de veille...

## Proposition de progression de la seconde au postbac

Avec Angèle Stalder qui travaille autour de la veille en lycée professionnel, nous avons réfléchi à la mise en place d'une progression. En classe de 2<sup>nde</sup>, il s'agit de construire la notion organisatrice de source par l'identification, l'analyse de l'autorité et la cartographie des différents producteurs d'information. Au cycle Terminal et en Post-Bac, il s'agit véritablement d'acquérir cette démarche de veille à l'aide des outils du web 2.0.

### Présentation de quelques séquences

#### **2<sup>nde</sup> : Cartographier les producteurs d'information**

A partir d'une carte-type réalisée collectivement sur les sources à consulter pour l'étude d'un sujet de controverse (par exemple, une loi en ECJS), les élèves recherchent et cartographient les producteurs d'information sur leur sujet.

#### **1<sup>ère</sup> : Mutualisation de sources sur un sujet choisi**

Les élèves travaillent par petits groupes autour d'un thème de recherche. Ils analysent les sources constitutives de leur bibliographie selon un cahier des charges prédéfini. Ils établissent ainsi un résumé, une indexation des informations et une analyse de l'autorité de la source. Ils les mutualisent ensuite à l'aide d'outils numériques collaboratifs, et peuvent par exemple participer à la construction d'un portail informationnel collectif.

#### **Terminale**

En Terminale, dans le but de faire acquérir aux élèves une démarche personnelle de veille, ils construisent un portail informationnel sur leur filière ou leur futur domaine d'études.

## Conclusion

La mise en place d'une progression autour de la notion de veille permet d'enseigner aux élèves nombre de notions et de compétences info-documentaires. Il est possible de reprendre les 3 R d'Alexandre Serres. Réfléchir : réfléchir aux sources sélectionnées, à leur autorité, réfléchir à l'organisation de ces sources, de la veille, réfléchir à la démarche, la confronter à celle des autres. Réaliser : réaliser un portail d'information individuel ou collectif, mutualiser ses données à l'aide d'outils collaboratifs. Résister : réfléchir aux outils choisis (quel hébergement des données, possibilité de les exporter ?), savoir s'informer pour être autonome et citoyen.